Image not found or type unknown

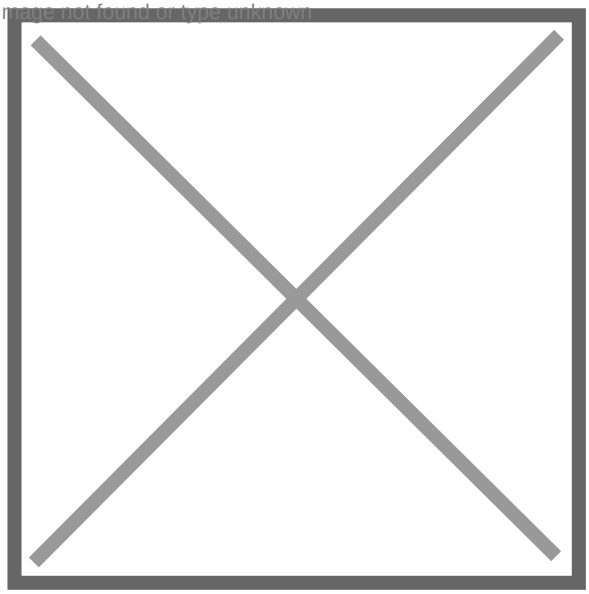

Es pocible de changer mon statut étudiant parcéqué mes yeux me fo

Par **BARRY**, le **03/11/2011** à **23:43**

Bonjour,
je barry offet je suis en france dépuis 201O mé aujourdui je suis devant une situation trés difficile car j'ai des maux de yeux et actuellement je ne plus suivre les cours et j'ai meme perdu cette annéé.
Es que c'est pocible pour moi de changer mon étudiant pour avoir un titrte de séjour
Aider moi

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **06:20**

un titre de séjour à quel titre ?
Avez-vous une maladie grave reconnue comme telle, insoignable dans votre pays ?

Par **BARRY**, le **04/11/2011** à **19:01**

offet dépuis le pays sa me fatigais mé il n'on pa pu me traité vrément preuve j'avis raté 2 années mes études pour sa parcéqué je pouvais pa me concentré sur mes cahier

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **19:05**

Vu votre niveau de français, il n'y a pas que les yeux qui vous ont empêché de réussir vos études.
De toute façon, ce que vous dites n'est pas un motif pour avoir un titre de séjour au motif humanitaire.

Par **BARRY**, le **04/11/2011** à **19:46**

et pourtant j'ai validée l'année derniére toutes mes matiéress en fac de droit .
je resume juste les phrases

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **19:50**

Ce n'est plus du résumé, c'est de la phonétique, c'est extrémement difficile à comprendre, faites un effort quand même (en plus, il y a un correcteur orthographique, donc c'est facile)

ça ne change pas le fond du problème. Pour avoir droit au renouvellement, vous devez suivre avec assiduité vos études. Seul un problème de santé grave (devoir porter des lunettes n'en est pas un) pourrait être un bon motif. Vous devez donc faire établir un diagnostic ce qui n'est visiblement pas fait (vous ne semblez pas savoir ce que vous avez, simplement "vous avez mal aux yeux")

Par **BARRY**, le **04/11/2011** à **20:16**

bien sur je suis un traitement avec un ophtalmologue celui même qui me dit de pas beaucoup me concentré ni plus fixer mes yeux devant l’ordinateur et j'ai d’ordonnance avec moi qui justifie ma souffrance mes si c'est pas possible je préfère rentrée chez moi d'abord pour ne pas perdre au moins ma vue , c'est le docteur même qui me dit d’arrêté pour l'instant les cours j’invente rien madame

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés